

# Le Petit Courrier de l'Ile d'Arz

La lettre mensuelle d'infos de la municipalité – Novembre 2024, n° 48



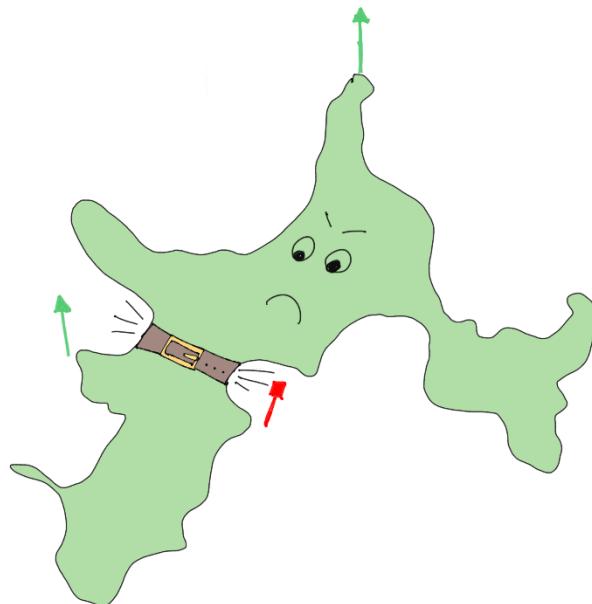
## Le mot du maire

### Restrictions

Situation préoccupante, dérive des comptes publics, dérapage, année noire, perte de contrôle : au fil des jours et des journaux, ces mots reviennent en boucle. Oui, cela n'a pas pu vous échapper, nous sommes dans une période de restrictions budgétaires. Avec des conséquences à tous les niveaux : état, région, département, agglomération, jusqu'à notre petite commune... En effet, comme vous pourrez le lire dans ce numéro du Petit Courrier, nous aussi sommes concernés par cette période qui s'annonce difficile et sera sans doute plus qu'une simple parenthèse. Pour reprendre une métaphore maritime, il va nous falloir naviguer au plus près et sans doute aussi tirer quelques « bords bretons » !

Car votre équipe municipale a décidé de ne rien lâcher et de garder le cap, de faire face aux vents contraires grâce à une gestion rigoureuse. Cette gestion nous permettra de maintenir nos objectifs comme la construction d'une nouvelle école qui démarrera en début d'année prochaine et pour laquelle nous avons obtenu d'ores et déjà les accords de subventions. C'est

indispensable pour l'accueil des nouvelles générations et la vie de l'île. Avant la fin de notre mandat nous mettrons tout en œuvre pour voir aboutir le projet des logements abordables à l'année et pour continuer à faire avancer le projet de rénovation du port de Béluré.



Alors où trouver l'argent ? Dans la maîtrise, au plus juste, de nos dépenses de fonctionnement, celles de l'énergie notamment. Dans la planification des investissements récurrents sur des périodes plus longues (réfection de voirie, rénovation de murs, achat de matériel etc.).

Sans doute une hausse des impôts sera à prévoir, le taux de la part communale n'ayant pas été augmenté depuis une dizaine d'années. Nous attendons les décisions du gouvernement mais, on le voit, la période s'annonce difficile.

Nous aurons des arbitrages à faire, mais nous veillerons à ce que jamais ces restrictions n'hypothèquent l'avenir de l'île.

Jean Loiseau

# Zoom



*Une page se tourne pour le camping municipal Les Tamaris. Presque toutes les caravanes et les mobil-homes ont été évacués. Il accueillera désormais, en saison uniquement, des tentes et des caravanes qui ne pourront rester à l'année. Une nouvelle vie pour notre camping. Des vacances abordables dans un lieu magnifique.*

## Actualités

### Le goûter des anciens

Vous avez soixante-dix ans ou plus ? Vous êtes invités, avec votre conjoint(e), au traditionnel « goûter des anciens » offert par la municipalité. Il se tiendra le mercredi 18 décembre à 15h30 au Gourail : vin chaud, chocolat, gâteaux et, en prime, une surprise !

Si vous avez des difficultés pour vous déplacer, faites-le nous savoir. On trouvera une solution.

### Fabien Hébert, nouveau directeur des services techniques

Sa silhouette vous paraîtra bientôt familière. Le 21 octobre dernier, Fabien Hébert a intégré l'équipe des services techniques de l'Île d'Arz.

Sa fonction sera de diriger cette équipe. Dans un premier temps en doublure avec Éric, il découvre au fil des jours les lieux et les problématiques de l'île.

Cette nomination est la première étape d'un renouvellement complet de l'équipe. En effet, Éric, Michel et Didier seront amenés à prendre leur retraite (bien méritée !) dans les mois à venir.

Âgé de 50 ans, fonctionnaire de la fonction publique territoriale depuis 2002, Fabien a une longue expérience tant au niveau départemental que communal. Son dernier poste était adjoint au directeur des services techniques de Grand Champ.

En venant à l'Île d'Arz, il exaucé son souhait de tourner la page des grosses collectivités, et de travailler dans une commune plus petite afin d'être plus proche des habitants et du terrain, pour un « vrai » service public.



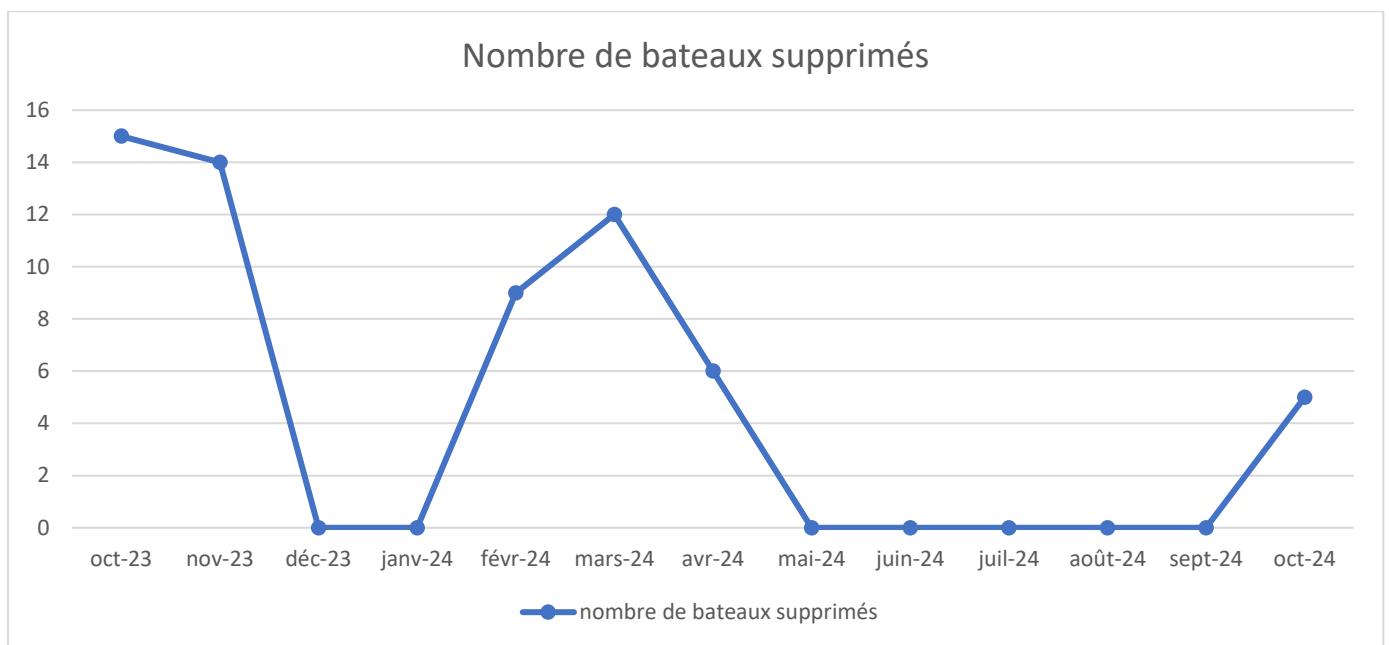
## De plus en plus de bateaux supprimés

Ce n'est pas une vue de l'esprit. Depuis la tempête Céline, il y a un an, nous avons pu constater des phénomènes jamais vus auparavant. Nul besoin d'un coefficient de marée élevé pour voir nos cales ou digues submergées. La petite île tranquille, bien protégée au cœur du Golfe du Morbihan, subit régulièrement des annulations de rotations de bateaux par manque de quai... Impossible d'accoster !

Il n'y a pas si longtemps, quatre à cinq rotations par an étaient annulées en hiver pour cause de mauvais temps. Mais ce qui était exceptionnel est devenu presque banal : depuis fin octobre 2023, cinquante-neuf rotations ont été annulées ; et pas seulement l'hiver !

Ce n'est pas sans conséquences pour notre île qui est dépendante du continent : les enfants qui se rendent au collège et lycée, l'enseignante, l'assistante maternelle, l'aide à domicile qui viennent travailler sur l'île tous les jours, les employés communaux, les entreprises, les Iledarais qui travaillent sur le continent, etc. Et il est probable que ces phénomènes seront de plus en plus fréquents.

C'est pourquoi nous demandons à la Région de prendre en compte cette situation et d'effectuer en conséquence des travaux au port de Béluré dans le cadre du projet de réaménagement.



## Desserte maritime de l'île : une réunion publique animée

Samedi 16 novembre, une soixantaine de personnes étaient présentes à la réunion publique concernant la prochaine Délégation de Service Public (DSP) des transports maritimes. Simon Uzenat, sénateur du Morbihan, conseiller régional et président du conseil portuaire de l'Île d'Arz a fait le déplacement afin de présenter les différentes étapes et échanger avec le public.

Pour rappel, la Région est la seule autorité compétente en matière de transport maritime passagers et fret. Elle met en place la DSP et suite à une procédure très encadrée l'attribue à un délégataire (compagnie maritime) qui exploite la ligne pour une durée de 7 ans. A partir du cadre émis, le délégataire met en place les détails opérationnels. Ces derniers peuvent évoluer au fil de la DSP (ajustement d'horaires notamment).

Concernant la DSP de l'Île d'Arz, le dépôt des candidatures commencera à la fin du mois pour une attribution en juin. La compagnie maritime retenue exploitera la ligne du 1<sup>er</sup> septembre 2025 au 31 août 2032.

Avec dix rotations à l'année et seize en juillet et août, Simon Uzenat tient à rappeler que l'Île d'Arz est l'île la mieux desservie de toutes les îles bretonnes. Les insulaires représentent 10% des passagers. Le transport des non insulaires (secondaires et touristes) permet à la compagnie maritime d'équilibrer les comptes et maintenir le service.

Le cahier des charges de la prochaine DSP maintient à minima les mêmes services que l'actuelle, en ajoutant des points d'attention particuliers sur :

- la réduction de l'amplitude horaire de la pause du midi ;
- l'amélioration des conditions d'accès PMR ;
- des horaires coordonnés avec les bus.

Concernant le fret, la commune de Séné souhaite qu'il soit déplacé à la gare maritime de Vannes. Des discussions sont en cours.

Dans le public de nombreuses questions tournent autour des scolaires : comment réduire l'amplitude horaire de la journée d'école avec un départ plus tard du premier bateau et un retour possible le mercredi à 13h ? Nécessité de mettre en place une communication spécifique à l'attention des établissements scolaires en cas de suppression de bateaux.

D'autres questions sont soulevées concernant des bateaux mieux adaptés pour l'accès aux personnes à mobilités réduites et l'accostage à Béluré. L'horodatage des billets en haute saison est aussi évoqué. D'autres points, hors cadre de la DSP mais en lien avec les liaisons maritimes, sont évoqués : le réaménagement du port de Béluré et le changement climatique, l'installation d'un ponton d'accostage, la circulation des véhicules particuliers sur la cale, l'accès du bus au terre-plein, l'abri à la gare maritime de Vannes...

Simon Uzenat se propose de revenir après la sélection du futur délégataire et les délais de recours afin d'expliquer ce qui aura été retenu. La région va essayer de répondre au mieux mais les usages sont multiples, il ne sera pas possible de satisfaire tout le monde.

## **Barrarac'h : un parking à vendre**

La commune a décidé de mettre en vente un box fermé dont elle est propriétaire sous la dalle de Barrarac'h au prix de 35 000 €.

Si vous êtes intéressé et pour plus de renseignements, adressez-vous à la mairie ou par mail : [secretariat@mairie-iledarz.fr](mailto:secretariat@mairie-iledarz.fr)

## **La fin du cuivre est imminente**

Pensez à vous convertir à la fibre afin de ne pas avoir de coupure d'internet ou de téléphone. Il reste à ce jour en fonctionnement 80 prises ADSL/analogniques sur l'Île d'Arz. Celles-ci seront définitivement arrêtées le 31 décembre prochain. La mairie et l'agglomération sont à votre écoute en cas de difficultés.

## **Vaccinations contre la grippe et le Covid 19**

Les infirmières de l'île peuvent effectuer à domicile des vaccinations contre la grippe et le Covid 19. Les personnes concernées (âgées de 65 ans et plus et les personnes fragiles) peuvent prendre rendez-vous par téléphone au 06 75 14 07 19

## Raconte-moi un paysage



Dans le cadre des 10 ans du PNR, « Raconte-moi un paysage » est un rendez-vous autour du moulin de Berno le samedi 23 novembre à 15h.

Il s'agira d'aborder le moulin à travers le paysage, la biodiversité et le patrimoine bâti, en utilisant les résultats issus des études menées dans le cadre du projet du PNR sur le patrimoine maritime bâti.

## Restauration du four à pain à Ilur

Le parc naturel régional remercie les courageux Ildarais qui sont venus aider à la restauration d'un four à pain à Ilur les 22 et 23 octobre derniers.

Encadrés par Georges Lemoine, formateur à l'association Tiez Breiz et spécialiste des techniques de bâti traditionnels, les bénévoles ont appliqué un enduit chaux/sable et réagencé certaines pierres.

Un prochain chantier devrait être réalisé dans la continuité de cette restauration afin de végétaliser la toiture. Les fours à pains de la région sont en effet traditionnellement recouverts d'un sol herbacé.



De manière générale, le Parc naturel régional et le Conservatoire du littoral souhaitent développer les chantiers participatifs sur Ilur afin de préserver les savoir-faire traditionnels et que les Iledarais aient l'opportunité de se réapproprier Ilur comme faisant partie intégrante de leur territoire insulaire.

Restez en veille donc car d'autres dates seront certainement communiquées au printemps prochain !

## La vie des commissions



### « SE CULTIVER ET COMMUNIQUER »

Géraldine DAIGREMONT, Fabienne JEAN, Daniel LORCY, Nicole L'ALEXANDRE

### Les Insulaires à l'Île d'Arz : appel à hébergements

Avant tout, la condition de la réussite de cette édition iledaraise des Insulaires sera notre capacité d'accueil et d'hébergement des délégations insulaires. Pour cela faites-vous connaître dès maintenant : [geraldine.daigremont@mairie-iledarz.fr](mailto:geraldine.daigremont@mairie-iledarz.fr)

### Samedi 7 décembre : réunion avec les organisateurs du festival

Vous êtes déjà nombreux et enthousiastes à l'idée de préparer ce festival. Notez la date du 7 décembre, 15h15 au Gourail. Ce sera l'occasion de rencontrer l'équipe des organisateurs. L'occasion de partager vos idées, vos envies, voire vos inquiétudes. A nous de porter cette prochaine édition, une édition qui nous ressemblera.

Géraldine Daigremont

## Musée Marins & Capitaines : bientôt 10 ans

Nous allons célébrer cet anniversaire tout au long de l'année 2025, et pour illustrer les paysages de notre île, nous recherchons des tableaux qui représentent différents endroits. L'exposition se déroulera au musée du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2025.

Pour tout autre renseignement ou pour toute proposition de prêt de tableaux merci de contacter par mail : [daniel.lorcy@mairie-iledarz.fr](mailto:daniel.lorcy@mairie-iledarz.fr)



## « HABITER ET HARMONISER »

*Michel DUDON, Daniel LORCY, Clément KOUYOUMDJIAN, Géraldine DAIGREMONT*

**R=Tx+E+Lmax+CC**

Telle est la formule proposée par un bureau d'étude commandité par GMVA pour prévoir le recul du trait de côte.

**R** est le recul en mètres.

**Tx** est le taux de recul par rapport à la géologie de la côte.

**E** est l'échéance à 30 et 100 ans soit en l'an 2052 et 2122.

**Lmax** est le niveau maximum atteint lors d'une tempête centennale.

**CC** est le changement climatique retenu amenant une élévation du niveau de la mer

Il n'y manque plus que l'âge du capitaine !

Dans le cadre de la révision de notre PLU nous devons, comme les 17 communes littorales, éditer une « carte locale d'exposition au recul du trait de côte à l'horizon 30 et 100 ans » avec un repérage des constructions soumises à un risque d'érosion et celles soumises à un risque d'aléa de submersion.

Le GIEC a envisagé, pour ce qui concerne le changement climatique, deux hypothèses d'élévation de la température. Le groupe de travail de GMVA a retenu le deuxième scénario : + 2,4° en 2050 et + 4,4° en 2100, ce qui nous amène à une prévision d'élévation du niveau de la mer de + 32 cm en 2050 et + 133 cm en 2100.

Pour ce qui concerne les phénomènes ponctuels de submersion marine, GMVA a retenu l'hypothèse d'une tempête centennale avec une élévation du niveau de la mer de 110 cm. Ce phénomène exceptionnel concernerait 148,7 ha de l'île dont 3,4 ha en zone urbaine (pour mémoire notre île fait 269 ha). Le nombre de bâtiments résidentiels et commerciaux impactés serait de 61 dont 18 bâtiments en zone d'aléa fort à très fort.

Les zones principales impactées sont : la cale de Beluré et l'Escale, tout le nord de Penero vers la digue de Kerguihilec, les zones basses de Rudevent, les Glénans et une bande de terrains allant des lodges vers le sud du Penher, une partie des bâtiments des Orphelins des Douanes et la pointe de Menezic.

Il est bien question ici d'une « surcote centennale envisageable » le temps d'une ou deux marées et non pas de bâtiments engloutis. Mais les dégâts n'en seront pas moins importants.

C'est aussi une prévision qui peut évoluer dans le temps, selon les études actualisées du GIEC, et varier sur nos côtes selon la direction des vents comme on a pu le voir lors de la surcote de 2023.

Pour les risques de submersion un certain nombre de mesures d'adaptation des constructions existantes peut être pris.

Pour les risques d'érosion, tout un chacun peut défendre sa propriété sous réserve qu'il n'empiète pas sur le domaine maritime et qu'il demande une autorisation de travaux.

Dans l'histoire lointaine de notre archipel de neuf îles, il est inéluctable que certaines îles disparaîtront sous l'eau pendant que d'autres vont naître par la coupure de notre île en cinq endroits possibles, d'où la naissance de quatre îles pour lesquelles il faudra bien trouver de nouveaux noms.

Par exemple, lorsque la pointe de Liouse sera une île indépendante de l'île principale, je propose de la dénommer « l'île du peuple premier ». Quoiqu'il en soit, voilà du travail en perspective pour la municipalité de 2114 ou plus.

Michel Dudon



## « GÉRER ET PRÉVOIR »

*Nadège Le ROUX, Daniel LORCY, Stéphane BUZENET, Philippe ROUGIER*

### Finances : bien gérer et garder le cap

Suite à l'engagement partenarial de la commune avec les services des finances publiques de Vannes et du département le 12 décembre 2023, nous avons sollicité M. Robino, conseiller aux décideurs locaux, afin de nous aider à réaliser l'analyse prospective financière de la commune. Ce travail en cours depuis plusieurs mois va nous permettre d'avoir une lecture claire des enjeux financiers liés aux restrictions budgétaires annoncées. L'analyse prospective prend en compte l'ensemble des ressources et projets de la commune, en cours et futurs : construction de la nouvelle école, agencement du Gourail, achat de foncier, rénovation de la mairie, emprunt ou besoin en ligne de trésorerie, seuil d'autofinancement, inflation, etc.

Déjà des premiers éléments émergent.

La commune a actuellement une surface financière 4,5 fois plus importante que les communes de sa catégorie (-500 habitants). En parallèle elle a 3 fois plus de taux d'endettement par habitant. Cette logique en fait à ce jour une commune saine financièrement. Nous devons maintenir ce cap et avec les investissements à prévoir être en mesure de ne pas descendre au-dessous du seuil d'alerte de 5 % de la capacité d'auto-financement.

Certaines dotations ou aides ponctuelles seront revues à la baisse voir supprimées. Le FCTVA, dotation de compensation de la TVA, versée à un taux forfaitaire aux collectivités par l'état, passera de 16.40% à 14.85 %. Il est perçu chaque année sur les investissements N-2. La commune ayant engagé plusieurs projets de rénovation ou création de bâtiments communaux, ce FCTVA permet de constituer un fonds de roulement chaque année pour les travaux suivants. Une légère baisse est à prendre en compte.

Par ailleurs, il faut aussi noter que plusieurs emprunts arriveront à échéances entre 2026 et 2032.

Cette étude va nous permettre de faire les arbitrages en prévision du vote du budget 2025. Ce dernier a l'obligation d'avoir des comptes à l'équilibre. Néanmoins il ne faut pas pour autant hypothéquer l'avenir. Notre commune doit pouvoir continuer de conforter les services, entretenir son patrimoine immobilier, faire face aux aléas, maintenir une dynamique à l'année.

Nadège Le Roux

# Les rendez-vous

## 28 novembre

Conseil municipal, 14h00 au Gourail

## 7 décembre

Festival des Insulaires, rencontre et réunion préparatoire, 15h30 au Gourail

## 8 décembre

Ciné du Dimanche, 17h30 au Gourail,  
*Roubaix, une lumière* d'Arnaud Desplechin

## 15 décembre

Ciné du Dimanche, 17h30 au Gourail,  
*Portrait d'une jeune fille en feu* de Céline Sciamma

## 18 décembre

Goûter des anciens, 15h30 au Gourail

## 22 décembre

Ciné du Dimanche, 17h30 au Gourail,  
*Mon voisin Totoro* d'Hayao Miyazaki

# Infos pratiques

## MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h00

## AGENCE POSTALE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00

## PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Mardi 7 janvier de 15h30 à 17h00, salle Greven  
Sur rendez-vous : 02 97 69 52 00

## COLLECTE ORDURES MENAGERES

Lundis, 25 novembre, 2,9,16,23,30 décembre

## COLLECTE BACS JAUNES

Mardis, 3, 17,31 décembre

## MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Samedi de 15h00 à 17h00

## TY-INFO SERVICES

A la médiathèque de 09h45 à 12h45 et de 13h30  
à 15h30

Mardi : 26 novembre & 10 décembre  
Rendez-vous par téléphone : 06 59 57 59 28

## CONSULTATION DU Dr QUÉRÉ

21 novembre

Espace Kerjouan

Sur rendez-vous : 02 97 44 31 00 (le matin)

## **Carte blanche aux associations**

### **Festiv'Arz**

Festiv'Arz vous invite le 8 décembre 2024 dans la salle du Gourail  
Au marché de noël à partir de 11h00 avec les artistes, artisans et  
commerçants de l'île.

Entrée libre.

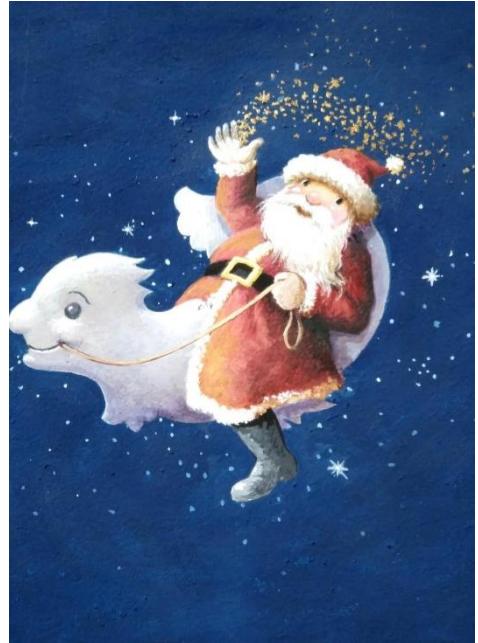
Repas de noël à partir de 12h30 préparé par l'Atelier Cuisine de  
l'association. Sur réservation.

Animation de marionnettes vers 12h00 puis vers 15h30.

Passage du père noël vers 16h30.

Prévente des places pour le repas devant le SPAR :

- Samedi 23 et dimanche 24 novembre 2024, de 10h à 12h.
- Samedi 30 novembre et dimanche 1 décembre 2024, de  
10h à 12h.



### **L'A.A.O. (Association des Amis de l'Orgue)**

Concert de noëls bretons, le 23 décembre à 17h30, Eglise Notre Dame de la Nativité,  
Avec : Jean-Pierre Maudet à l'orgue, Guénahel Denis à la bombarde, Marie-Pierre Wattiez au chant.

Nous rappelons que cette page est dédiée à la vie des associations de l'île.

Une page du site internet de la Mairie est également à disposition pour publier les évènements.